



La démarche BIPESS, Baromètre des Indicateurs de Progrès des Entreprises d'Economie Sociale et Solidaire, est une initiative du Conseil général d'Ille-et-Vilaine et du Comité consultatif de l'économie sociale et solidaire, en partenariat avec la Région Bretagne.

Le BIPESS a été conçu et mis en œuvre de façon expérimentale avec l'appui méthodologique du Collège Coopératif en Bretagne afin de promouvoir, dans une démarche d'autoévaluation, de nouveaux indicateurs de progrès dans les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Expérimentée depuis trois ans dans différentes structures d'Ille-et-Vilaine, la démarche BIPESS souligne l'intérêt de la dimension collective dans l'analyse et la valorisation des entreprises de l'économie sociale et solidaire et pose l'évaluation comme une des modalités d'une démarche de progrès.

Pour faire le bilan de cette expérimentation et tracer les perspectives d'un essaimage, le Conseil général et le Comité consultatif vous invitent à une journée de restitution et d'échanges sur les démarches d'évaluation. Elle sera l'occasion d'analyser les apports et effets du BIPESS, et de montrer la nécessité, pour les structures de l'économie sociale et solidaire notamment, de construire d'autres repères d'analyse pour se transformer.

Construit à partir de quatre types d'indicateurs essentiels (production des richesses, gouvernance, solidarités et développement durable), le BIPESS interroge notre rapport au progrès et au changement.

Par le croisement des regards, la confrontation des points de vue des différentes parties prenantes internes à la structure, l'interaction et la mutualisation, la démarche BIPESS révèle la valeur de l'entreprise et le sens du projet, comme processus d'apprentissages collectifs.

## **Jean-Louis Tourenne**

Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine

## **Jean-Yves Praud**

Vice-président,  
chargé de l'économie sociale et solidaire

et le Comité consultatif de l'économie sociale et solidaire

ont le plaisir de vous inviter à une journée :

## **L'évaluation des entreprises : quels indicateurs promouvoir ?**

### **L'exemple du baromètre des indicateurs de progrès de l'économie sociale et solidaire.**

**Jeudi 15 mars 2012**

8 h 30 – 17 h 30

Espace Anne de Bretagne

15, rue Martenot

à Rennes

*Coupon-réponse à retourner par courrier au collège coopératif  
avant le 8 mars 2012*